

DEC132700DR03

Décision donnant délégation de signature à Mme Isabelle Léglise pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8202 intitulée Structure et Dynamique des Langues (SEDYL)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122735DSI du 5 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8202, intitulée Structure et Dynamique des Langues (SEDYL), dont la directrice est Mme Isabelle Léglise ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Laurence Guernalec, TCS au CNRS et Responsable de l'administration et de la gestion de l'unité, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 septembre 2013

La directrice d'unité
Isabelle Léglise

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012